

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° C4 /AMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2025 DU 20 JUIN 2025
 POUR L'EQUIPEMENT DU CABINET DU MINISTRE DU COMMERCE.

1- OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public de l'exercice 2025 au Ministère du Commerce, le Maître d'Ouvrage lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour l'équipement du cabinet du Ministre du Commerce.

2- LES MISSIONS ET PRESTATIONS ATTENDUES

Les prestations, objet du présent appel à manifestation d'intérêt portent sur la préqualification des entreprises installées au Cameroun capables de rénover le mobilier de bureau et d'aménager le Cabinet du Ministre du Commerce.

Il s'agira de :

N°	DESIGNATIONS
1	Mobilier de bureau
2	Accessoires de décoration murs et fenêtres
3	Fauteuil orthopédique
4	Travaux d'éclairage avec décor led
5	Poser rideaux et voilage
6	Effigie du Président de la République et tableaux décoratifs
7	Mat et drapeau du Cameroun
8	Décapage de carrelage et pose
9	Autres matériels à fournir
10	Travaux d'embellissement

3- DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes

Volume 1 : Dossier administratif

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas) datés de moins de trois (03) mois,

Il s'agit de :

- a. La lettre de motivation dûment signée et datée du candidat ;
- b. Le Registre de Commerce ou preuve d'une existence légale ;
- c. L'attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de première instance du domicile ;

- d. La copie de l'Attestation de Conformité Fiscale délivrée par la Direction Générale des Impôts ;
- e. L'attestation d'immatriculation fiscale.

En cas de groupement d'entreprises, en plus de l'accord de groupement notarié, les pièces (b, c, d et f) ci-dessus mentionnées doivent être fournies par chaque membre constitutif.

Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier.

N.B : Les autres pièces administratives des soumissionnaires seront exigées à l'étape suivante en cas de préqualification.

Volume 2 : Dossier technique

- a- Les références de l'entreprise, conformément à la grille d'évaluation (extrait du contrat, pages de présentation, et pages de signature procès-verbaux de réception ou tout autre document y tenant lieu) ;
- b - Les observations sur le descriptif des fournitures;
- c- Les prospectus du matériel à livrer;
- d - Le chronogramme d'exécution détaillé.

4- PARTICIPATION

La participation au présent avis à manifestation d'intérêt est ouverte à égalité de condition aux entreprises ou groupement d'entreprises installés en République du Cameroun, disposant d'une expérience avérée dans les domaines des travaux et des fournitures.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de fil soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

5- CRITERES D'EVALUATION

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

a- Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet systématique de l'offre du candidat.

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Note technique inférieure à 70% ;
2. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3. Offre technique incomplète ;
4. Offre déposée hors délais ;
5. Non-respect du format de fichier des offres ;
6. Absence de la copie de sauvegarde ;
7. Absence de référence.

b- Critères essentiels

Les Critères essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technique financière des candidats à exécuter les prestations, objet de la manifestation.

Les critères essentiels à la qualification porteront à titre indicatif sur :

N°	GRILLE DE VALUATION	Note/100
1	Présentation de l'offre	5 pts
2	Références de l'entreprise et références dans les prestations similaires	15 pts (5 et 10 pts)
3	Compréhension et observations sur le descriptif des fournitures (suggestions pertinentes sur les TDR)	50 pts
4	Prospectus et fiches techniques du matériel	20 pts
5	Chronogramme détaillé du matériel	10 pts
	Total General	/100

Seuls les candidats qui auront totalisés, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 70 points sur 100 seront retenus.

6- MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est « hors ligne »

7- DEPOT ET OUVERTURE DES LETTRES DE MANIFESTATION

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français ou en anglais et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection seront remises en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, sous pli fermé et scellé, comportant deux (02) enveloppes distinctes et déposées au Service des Marchés Publics du MINCOMMERCE, sis à la porte 106 de l'Immeuble Rose, au plus tard le 04 JUIL 2025, à 10 heures et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 04/AMI/MINCOMMERCE /SG/DAG/SDBMM/SMP/2025 DU 20 JUIN 2025
POUR L'EQUIPEMENT DU CABINET DU MINISTRE DU COMMERCE »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

L'ouverture des offres aura lieu le même jour (04 JUIL 2025) à 11 heures, dans la salle de Conférences du Ministère du Commerce en présence des candidats qui le souhaitent.

8- TAILLE ET FORMAT DES FICHIERS

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5MO pour l'Offre Administrative ;
- 15MO pour l'Offre technique

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat viellera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9- PUBLICATION DES RESULTATS

Seuls les candidats ayant fourni les pièces administratives requises et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins, seront retenus pour la suite de la procédure.

Un communiqué signé du Maître d’Ouvrage tiendra lieu de publication des résultats de la préqualification.

10- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère du Commerce, Immeuble Rose, Porte 106. Numéro de Téléphone : 222 22 69 68 ou sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

11- LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute dénonciation, faits, acte de corruption, faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517 ou l’Autorité des Marchés Publics (MINMAP), (SMS ou appel) aux numéros : (237) 6 73 20 57 25 et 6 99 37 07 48.

Yaoundé, le 20 JUIN 2025

LE MINISTRE DU COMMERCE

COPIES :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- MINCOMMERCE ;
- AFFICHAGE ;
- CRONO/ARCHIVES.



A handwritten signature in black ink, appearing to read "VAF".